

France Médecine génomique 2025

27/06/2016

"Le Premier ministre a confié à Aviesan, par une lettre de mission du 17 avril 2015, l'examen des conditions de mise en oeuvre du séquençage du génome à grande échelle dans le cadre du parcours de soins en répondant à quatre objectifs :

- Définir la place et l'importance du séquençage génomique dans la médecine actuelle et les développements futurs attendus dans une prospective à 10 ans.
- Établir le positionnement de la France dans le domaine de la recherche sur la génomique et sa place dans les plans santé en cours ainsi que les priorités à mettre en oeuvre en cohérence avec les stratégies nationales de santé et de recherche.
- Évaluer les enjeux associés en matière d'innovation, de valorisation et de développement économique, en prenant en compte les aspects technologiques, la gestion des grandes données et les implications éthiques.
- Proposer un modèle médico-économique, sur le long terme, intégrant la prise en charge par l'Assurance maladie et le développement d'une filière industrielle pour soutenir une telle initiative".

Ce rapport présente un plan d'action décliné en trois objectifs et quatorze mesures : mettre en oeuvre les instruments du parcours de soins génomique, assurer le déploiement opérationnel et la montée en puissance du dispositif dans un cadre technique et éthique sécurisé et la mise en oeuvre des outils de suivi et de pilotage afin de réaliser les adaptations nécessaires du plan durant sa mise en oeuvre tout en s'assurant de l'adhésion du public.